

Suite à l'entrée en vigueur de la Loi « Avenir professionnel » du 05 septembre 2018 **tous les tarifs s'entendent hors droits universitaires.**

1. TARIFICATION APPRENTISSAGE VIA NOTRE C.F.A.

Décret 2018-1345 du 28 décembre 2018 relatif aux modalités de détermination des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
 Décret 2019-956 du 13 septembre 2019 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage
 Vu la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Le niveau de prise en charge des contrats d'apprentissage est déterminé par France compétences, cette valeur diffère en fonction de la branche professionnelle concernée.

2. TARIFICATION CONTRAT DE PROFESSIONALISATION

Diplôme universitaire de technologie ou Bachelor universitaire de technologie (Diplômant sur 2 ou 3 ans)

► En contrat de professionnalisation ou pro A ou CPF :

Diplôme	Volume horaire	Tarif horaire	Montant
DUT Carrières Juridiques (deuxième année)	450	14 €	6 300,00 €
BUT GACO (première année)	720	14 €	10 080,00 €
DUT GACO (deuxième année)	734	14 €	10 276,00 €

Le financement s'effectue sur la base des forfaits fixés par accord conventionnel, ou à défaut d'un tel accord, sur la base d'un minimum de 14,00 euros de l'heure pour la formation théorique.

Licences Professionnelles (Diplômant sur 1 ou 2 ans)

► En contrat de professionnalisation ou pro A ou CPF :

Diplôme	Volume horaire	Tarif horaire	Montant
Assistant de gestion administrative et financière (AGAF)	450	14,00 €	6 300,00 €
Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH)	440	14,00 €	6 160,00 €
Collaborateur Polyvalent en Droit des Sociétés et Comptabilité (CDSC)	450	14,00 €	6 300,00 €

Commerce International avec les Marchés émergents (CIME)	447	14, 00 €	6 258, 00 €
Communication Globale et Numérique (CGN)	442	14, 00 €	6 188, 00 €
E-Commerce et Marketing Numérique (MCD)	440	14, 00 €	6 160, 00 €
Métiers de l'entrepreneuriat (MECE)	450	14, 00 €	6 300, 00 €

Le financement s'effectue sur la base des forfaits fixés par accord conventionnel, ou à défaut d'un tel accord, sur la base d'un minimum de 14, 00 euros de l'heure pour la formation théorique.